

Demande d'un crédit d'engagement de CHF 320'000.- pour la rénovation complète de l'ancienne école de Fresens (place de la Guêpe)

Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Le bâtiment de l'ancienne école, niché au cœur du village de Fresens, propriété de la commune, abrite les souvenirs d'enfance de plus du tiers de la population actuelle. Ce bâtiment, au-delà des souvenirs des ancien·ne·s écoliers·ères, joue un rôle social très important au sein du village. Il s'agit du seul et unique endroit où les villageois·es peuvent se retrouver pour des activités, un marché, des cours, etc.

Une association s'est d'ailleurs constituée afin de faire vivre ce bâtiment. Elle se prénomme « Association place de la Guêpe » et elle poursuit les buts suivants :

- faire revivre le bâtiment de l'ancienne école de Fresens ;
- mettre à disposition un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels dans l'ancienne école de Fresens ;
- renforcer les liens sociaux, familiaux et interprofessionnels ;
- organiser des activités culturelles, artisanales, artistique et sportives ;
- encourager la découverte de métiers et maintenir le savoir-faire ;
- favoriser la connaissance et l'accès à la nature, la biodiversité et la coexistence.

La commune de La Grande Béroche a depuis sa création entretenu des liens avec les représentant es de l'association. Elle a également continué à entretenir le bâtiment de façon à ce que celui-ci reste un lieu agréable pour les utilisateurs trices (chauffages, toiture, etc.).

Un projet de rénovation a déjà été présenté aux autorités précédentes en juin 2017 (commune de Fresens) sans s'être concrétisé. Avant cette présentation aux autorités, la population de Fresens a été consultée à travers un tout-ménage. Les réponses apportées ont montré un réel intérêt de la population à faire vivre (ou revivre) ce bâtiment.

Nous avons donc repris les bases de la présentation qui avait été faite aux autorités en juin 2017 et rencontré deux représentantes de l'association sur place afin de définir ensemble les besoins et les attentes autour de ce bâtiment.

Actuellement, le bâtiment accueille déjà une cinquantaine de personnes par semaine à travers différentes activités, notamment la danse pour les enfants et le chœur d'hommes de Montalchez.

D'autres activités sont également organisées que ce soit de manière régulière ou ponctuelle :

- marché de Noël:
- soupe villageoise;
- vide-greniers;
- goûters;
- partages (lundi hebdomadaire);
- danses (3 groupes hebdomadaires);
- tricot (toutes les 3 semaines);
- dessins et jeux mensuels ;
- cafés-douceurs mensuels ;
- assemblées villageoises ;
- Club jurassien;
- Dames paysannes de la Haute Béroche ;
- Chœur d'hommes.

La liste ci-dessus montre que ce bâtiment est déjà actuellement utilisé pour des activités diverses et variées.

2. Le projet

Le bâtiment actuel est vieux et ne permet pas de pouvoir faire l'ensemble des activités souhaitées notamment au niveau « culinaire ».

Le projet s'articule principalement sur les points suivants :

- réfection de la toiture et de la charpente, notamment au niveau de la panne principale ;
- création d'un WC (aux normes handicapés) au rez-de-chaussée ;
- création d'une cuisine équipée au niveau du « coin lecture » (rez-de-chaussée);
- remise aux normes des installations électriques ;
- changement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets ;
- création d'un local de stockage pour les pellets ;
- isolation des combles (au sol) et assainissement ;
- au 1er étage, des travaux de rafraîchissement sont nécessaires (peintures, fenêtres, réfections des fonds) sans dénaturer le charme et le cachet ;
- rafraîchissement de la cage d'escalier et changement des fenêtres.

3. Le fonctionnement et l'entretien

Le fonctionnement actuel et futur de ce bâtiment s'inspire largement de l'association des Écureuils à Vaumarcus avec la « gestion » de la cabane forestière. Une convention lie l'association et l'ancienne commune de Vaumarcus, respectivement de La Grande Béroche. En résumé, la Commune de La Grande Béroche reste propriétaire des lieux et mandate l'association pour son fonctionnement et son entretien. En échange, l'association peut bénéficier, à titre gracieux, des locaux. Ce fonctionnement est efficace et cohérent.

4. Détails du crédit

Les tableaux ci-dessous récapitulent les coûts :

Création / transformation WC actuel	
Démolition intérieure	CHF 5'000
Carrelage	CHF 7'000
Menuiserie	CHF 4'000
Sanitaires	CHF 15'000
Maçonnerie	CHF 40'000
TVA 7.7%	CHF 5'467
Total création / transformation WC	CHF 76'467
Isolation comble, renforcement ch	parnente toiture
· ·	
Préparation	CHF 5'000
Isolation	CHF 35'000
Changement / renforcement panne centrale	CHF 10'000
Contrôle toiture et ferblanterie	CHF 5'000
Panneaux solaires	CHF 14'000
TVA 7.7%	CHF 5'313
Total isolation, charpente, toiture	CHF 74'313
Création d'une cuisine au rez-de-chaussée	
Aménagement de cuisine	CHF 15'000
Appareils, alimentation, écoulements	CHF 10'000
Maçonnerie	CHF 13'000
TVA 7.7%	CHF 2'926
Total cuisine	CHF 40'926

Entretien salle du 1er étage	
Changement de fenêtres	CHF 4'500
Peinture	CHF 14'000
Réfection des fonds	CHF 5'000
TVA 7.7% (arrondi)	CHF 1'809
Total salle du 1er étage (arrondi)	CHF 25'310
Aménagement hall d'entrée	et cage d'escalier
Changement de fenêtres	CHF 13'500
Peinture	CHF 4'000
Réfection des fonds	CHF 3'500
TVA 7.7%	CHF 1'617
Total hall d'entrée et cage d'escalier	CHF 22'617
Changement chaudière et cré	ation local à pellets
Mise hors service citerne mazout	CHF 4'500
Maçonnerie (création local pellets)	CHF 10'500
Tubage cheminée	CHF 4'000
Chaudière à pellets	CHF 45'000
TVA 7.7%	CHF 4'928
Total chaudière et local à pellets	CHF 68'928
Total	CHF 308'561
Divers et imprévus	CHF 10'000
Demande de crédit	CHF 318'561

5. Financement et demande de crédit

Le montant de CHF 45'000.- (chaudière à pellets avec TVA et arrondi) prévu pour l'installation du chauffage à pellets (sans la mise hors service de la citerne et la maçonnerie du local de stockage des pellets) et le montant de CHF 14'000.- des panneaux solaires seront prélevés sur le fonds communal de l'énergie. Au final, grâce à ce fonds, l'investissement qui demande un amortissement portera sur un montant de CHF 261'000.-.

6. Conclusion

Dans le cadre du budget des investissements 2021, le montant total des travaux estimés était de CHF 350'000.-. Le montant du crédit demandé respecte donc le budget.

Cette demande de crédit vous propose de mettre à disposition de la population de Fresens, mais également de toute La Grande Béroche, un lieu ouvert, rassembleur et multigénérationnel.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter cette demande de crédit de CHF 320'000.-.

En se tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

Saint-Aubin-Sauges, le 27 octobre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le président, Le chef du dicastère, Hassan Assumani Tom Egger